

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 9 décembre 2019 à 20 h 00 à la salle Armand McDonald située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Carole B. Dussault, conseillère ; Ronald Pilon conseiller; formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire suppléant Noël Lanthier.

Est également présente : la Directrice-générale et secrétaire trésorière adjointe Marie-Chantale St-Antoine.

Sont absents : le Maire, Richard Forget, le conseiller Denis Godmer, la conseillère Francine Carignan et le Directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Benoit Charbonneau.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

**2019.12.233**

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 DÉCEMBRE 2019**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

#### ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 9 décembre 2019
  2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019
  3. Adoption de la liste sélective des déboursés
  4. Certificat de crédit 2019-12-04
  5. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 656 200 \$ qui sera réalisé le 16 décembre 2019
  6. résolution d'adjudication de Soumissions pour l'émission de billets
  7. Demande de dérogation mineure 2019-057
  8. Extrait du registre public des déclarations 2019
  9. Choix du soumissionnaire pour la fourniture d'un camion 6 roues
  10. Choix du soumissionnaire pour la fourniture et l'installation d'une benne quatre (4) saisons et d'équipement de déneigement
  11. Appel d'offres pour conclure un contrat de crédit-bail
  12. Appel d'offres pour conclure un contrat de crédit-bail
  13. Adoption des avantages sociaux du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2024
  14. Acceptation de la subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
  15. Autoriser le paiement de la contribution 2020 avec la SPCALL
  16. Démission d'un membre du CCU
  17. Nomination d'un membre du CCU
  18. Cadeaux de reconnaissance aux employés
  19. Fermeture du bureau municipal, de la bibliothèque et de l'écocentre pour la période des fêtes
- Période de questions

20. Levée de la séance ordinaire du conseil

2019.12.234

**2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2019**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.235

**3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS**

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
JEAN FOURNIER	5235	3 655.07 \$
B.L.V. ÉLECTRIQUE INC.	5236	2 616.26 \$
GARAGE MICHEL DAGENAIS (9276-4703 QC	5237	2 147.55 \$
BCH CONSULTANTS	5238	551.88 \$
SINTRA INC	5239	7 735.40 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	5240	22.96 \$
POSTES CANADA	5241	79.72 \$
CHÈQUE ANNULÉ	5242	- \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	5243	449.92 \$
LE GROUPE ACCISST INC	5244	1 149.75 \$
CENTRAIDE HAUTES-LAURENTIDES	5245	780.00 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	5246	116.00 \$
ÉCOLE FLEUR DES NEIGES	5247	2 212.20 \$
LEBLANC ILLUMINATIONS CANADA	5248	100.01 \$
MATHIEU COWAN	5249	125.00 \$
MARK LACHOVSKY	5250	50.00 \$
PETITE CAISSE	5251	267.10 \$
DISTRIBUTION PRAXAIR	5252	158.33 \$
DOMINIQUE VINCENT ÉLECTRIQUE	5253	902.19 \$
SABLIÈRE 329 INC	5254	8 860.02 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	5255	7 092.88 \$
ASPHALTE BÉLANGER INC	5256	51 448.32 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	5257	224.28 \$
VÉRONICK DESLAURIERS	5258	341.10 \$
AMYOT GÉLINAS	5259	327.68 \$
INFOGRAPHIE BORÉALE INC	5260	35.00 \$
BSM TECHNOLOGIES LTD.	5261	80.48 \$
BUDGET PROPANE	5262	483.92 \$
L'APOSTROPHE PLUS	5263	183.80 \$
CENTRE DE LOCATION G.M.INC.	5264	250.19 \$
ARIANE LEBRUN - CREARI	5265	224.00 \$
EXCAVATION R.B. GAUTHIER INC.	5266	24 236.33 \$
MARCHÉ M.BOUCHARD	5267	263.92 \$
L'INFORMATION DU NORD	5268	761.13 \$
JUTEAU RUEL INC.	5269	342.18 \$
MICHELIN AMERIQUE DU NORD	5270	1 665.71 \$
PORTES DE GARAGES PRO-TECH INC.	5271	3 275.87 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	5272	323.82 \$
SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTO DU QC	5273	94.60 \$
SNAP-ON	5274	585.11 \$
PRIORITÉ STRATJ INC.	5275	2 299.50 \$
TOILETTES QUÉBEC	5276	195.46 \$
VILLE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	5277	258.69 \$

VILLEMAIRE PNEUS ET MÉCANIQUE TREMBLANT	5278	109.23 \$
BOUDIN JEAN-DOMINIQUE, BONNET	5279	99.72 \$
BOUDIN JEAN-DOMINIQUE, BONNET	5280	68.00 \$
9206-8915 QUEBEC INC.	5281	347.89 \$
BEAUCHAMP MARIETTE	5282	189.51 \$
DESAUTELS JACQUES YVES	5283	1 269.12 \$
PAVAGES MULTIPRO INC	5284	319 570.63 \$
SERVICES PSANSREGRET	5285	1 408.75 \$
BMR	5286	1 976.94 \$
CANADIAN TIRE	5287	42.53 \$
DISTRIBUTION & SERVICES RG	5288	611.34 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	5289	3 492.55 \$
YVON MARINIER INC.	5290	964.39 \$
MRC DES LAURENTIDES	5291	200.00 \$
PÉTROLE PAGÉ	5292	4 994.55 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	5293	14.95 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	5294	102.10 \$
		<b>462 435.53 \$</b>

**PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA**

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	36 181.36 \$
Services de téléphonie	414.77 \$
Remises salariales fédérales	6 492.39 \$
DAS provincial	15 351.04 \$
RREMQ	7 390.72 \$
Harnois Énergies - Petro-T	117.00 \$
Hydro-Québec	2 529.12 \$
Annie Gareau	350.00 \$
Frais bancaires	318.01 \$
Protectron	110.42 \$
Visa Affaires RBC	156.85 \$
Crédit-Bail (10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$
	<b>74 842.96 \$</b>

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2019.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.236

**4. CERTIFICAT DE CRÉDIT 2019-12-04**

Je, Marie-Chantale St-Antoine, directrice générale/secrétaire-trésorière adj. de la municipalité de Lantier, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les transferts mentionnés ci-dessous :

Transfert  
de différents postes budgétaires  
VERS  
Différents postes budgétaires

TOTAL : 33 210.00\$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** d'approuver le certificat de disponibilité de crédit 2019-12-04

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.237

**5. RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 656 200 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 16 DÉCEMBRE 2019**

**ATTENDU QUE** conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lantier souhaite emprunter par billets pour un montant total de 656 200 \$ qui sera réalisé le 16 décembre 2019, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
193-2018	161 258 \$
193-2018	20 000 \$
193-2018	474 942 \$

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

**ATTENDU QUE** conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéro 193-2018, la Municipalité de Lantier souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Josée Leroux ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

**QUE** les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 décembre 2019;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 16 juin et le 16 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le (la) secrétaire trésorier(ère);
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2020.</b>	<b>50 400 \$</b>	
<b>2021.</b>	<b>51 500 \$</b>	
<b>2022.</b>	<b>42 600 \$</b>	
<b>2023.</b>	<b>43 700 \$</b>	
<b>2024.</b>	<b>45 000 \$</b>	<b>(à payer en 2024)</b>
<b>2024.</b>	<b>423 000 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

**QU'** en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2025 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 193-2018 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 16 décembre 2019), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.238

**6. RÉSOLUTION D'ADJUDICATION DE SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS**

**Soumissions pour l'émission de billets**

Date d'ouverture :	9 décembre 2019	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 3 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	16 décembre 2019
Montant :	656 200 \$		

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 16 décembre 2019, au montant de 656 200 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 -CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

50 400 \$	2,73000 %	2020
51 500 \$	2,73000 %	2021
42 600 \$	2,73000 %	2022
43 700 \$	2,73000 %	2023
468 000 \$	2,73000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,73000 %

#### 2 -FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

50 400 \$	2,10000 %	2020
51 500 \$	2,20000 %	2021
42 600 \$	2,25000 %	2022
43 700 \$	2,35000 %	2023
468 000 \$	2,40000 %	2024

Prix : 98,44200

Coût réel : 2,76876 %

#### 3 -BANQUE ROYALE DU CANADA

50 400 \$	2,79000 %	2020
51 500 \$	2,79000 %	2021
42 600 \$	2,79000 %	2022
43 700 \$	2,79000 %	2023
468 000 \$	2,79000 %	2024

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,79000 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-AGATHE-DES-MONTS est la plus avantageuse;

**Il est proposé par** la conseillère Carole B. Dussault, **appuyé par** la conseillère Marie-Josée Leroux **et résolu** à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Lantier accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-AGATHE-DES-MONTS pour son emprunt par billets en date du 16 décembre 2019 au montant de 656 200 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 193-2018. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.239

#### 7. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-057

Demande de permis no. 2019-172 faite par Madame Jo-Anne Fugère et Monsieur André Dufour

Monsieur André Dufour

Madame Jo-Ann Fugère  
 340, chemin du Lac-Dufresne  
 Lantier, J0T 1V0  
 4818-47-9029-0-000-0000  
 lots: 42-20, rang 11, canton Doncaster  
 zone: 4v

**Nature de la demande :**

Agrandissement d'une maison dans la zone de non construction à partir de la ligne naturelle des hautes eaux;

**Effets de la demande :**

Demande de dérogation mineure de 9.99 mètres sur les 20 mètres de non construction à partir de la ligne des hautes eaux, conformément au plan F7574 (minute : 771) produit le 1<sup>er</sup> novembre 2019 par Francis Guindon, A.-G.;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** que la présente dérogation soit acceptée selon la résolution 2019.12.68 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.240

**8. EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS 2019**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a adopté un code d'éthique et de déontologie en date du 10 septembre 2018;

**ATTENDU QUE** ce code prévoit que la personne qui reçoit tout avantage qui excède 200 \$ et qui n'est pas de nature purement privée doit, dans les 30 jours de sa réception produire une déclaration écrite dans un registre prévu à cette fin;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un extrait du registre public des déclarations faites par les membres du conseil pour l'année 2019.

Aucune déclaration en date du 9 décembre 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.241

**9. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION 6 ROUES**

Entrepreneur	Document	C= Conforme  NC= Non conforme	Montant
<b>Appel d'offre-SEAO-TP-CAM-2019.</b>			
GLOBOCAM INC	Soumission (formulaire)	C	
	Résolution du CA de l'entreprise autorisant la signature des documents	C	
	Garantie de soumission de 10%	C	
	Déclaration du soumissionnaire	C	
	Addenda	C	
	Montant avant taxes	135 932.00\$	
	TPS	6 796.60\$	
	TVQ	13 559.22\$	
			156 287.82\$
International Rive Nord inc	Soumission (formulaire)	C	
	Résolution du CA de	C	

	l'entreprise autorisant la signature des documents		
	Garantie de soumission de 10%	C	
	Déclaration du soumissionnaire	C	
	Addenda	C	
	Montant avant taxes	161 546.41\$	
	TPS	8 077.32\$	
	TVQ	16 114.25\$	
			185 737.98\$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU**

**QUE** l'adjudicataire est GLOBOCAM (Montréal) inc. puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 135 932.00\$ les taxes en sus

**QUE** la municipalité procède pour le financement par un contrat de crédit-bail sur 5 ans.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.242

**10. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BENNE QUATRE (4) SAISONS ET D'ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT**

Entrepreneur	Document	C= Conforme  NC= Non conforme	Montant
<b>Appel d'offre-SEAO-TP-EQU-2019».</b>			
Distribution et services RG inc	Soumission (formulaire)	C	
	Résolution du CA de l'entreprise autorisant la signature des documents	C	
	Garantie de soumission de 10%	C	
	Déclaration du soumissionnaire	C	
	Addenda	C	
	Montant avant taxes	96 050.00\$	
	TPS	4 802.50\$	
	TVQ	9 580.99\$	
			110 433.49\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU**

**QUE** l'adjudicataire est Distribution et services RG inc inc. puisqu'il est le plus seul soumissionnaire et conforme au montant de 96 050.00\$ les taxes en sus.

**QUE** la municipalité procède pour le financement par un contrat de crédit-bail sur 5 ans.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.243

**11. APPEL D'OFFRES POUR CONCLURE UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** que la Municipalité de Lantier demande des soumissions pour conclure un contrat de crédit-bail de cinq (5) ans pour un camion diesel 6 roues.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2019.12.244

**12. APPEL D'OFFRES POUR CONCLURE UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU** que la Municipalité de Lantier demande des soumissions pour conclure un contrat de crédit-bail de cinq (5) ans pour une benne quatre (4) saisons, de l'équipement à neige et l'installation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2019.12.245 13. ADOPTION DES AVANTAGES SOCIAUX DU 01 JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2024**

**ATTENDU QUE** la municipalité a mis en place un programme d'avantages sociaux maison;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** d'adopter les avantages sociaux pour une période cinq ans, soit du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2024

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2019.12.246 14. ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000\$ dollars, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2019.12.247 15. AUTORISER LE PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION 2020 AVEC LA SPCALL**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** d'autoriser le service de la trésorerie à acquitter la contribution selon l'entente du 15 mars 2019 au budget 2020 pour un montant de 7 230.08\$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2019.12.248 16. DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CCU**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU** d'accepter la démission de Mme Johanne Charron comme membre du comité consultatif en urbanisme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2019.12.249 17. NOMINATION D'UN MEMBRE DU CCU**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

**ET RÉSOLU** de nommer Mme France Fortin présentement membre substitut au titre de membre du comité de consultation en urbanisme jusqu'à la fin du mandat en juin 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2019.12.250 18. CADEAUX DE RECONNAISSANCE AUX EMPLOYÉS**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU** d'offrir aux employés municipaux une carte cadeau d'une valeur de

100\$ chacune.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**2019.12.251**

**19. FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL, DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'ÉCOCENTRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU** de fermer le bureau municipal du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

**PERIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

**2019.12.252**

**20. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Ronald Pilon

**ET RÉSOLU** que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 30

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

\_\_\_\_\_  
Marie-Chantale St-Antoine  
Directrice générale et secrétaire-trésorière adj.

\_\_\_\_\_  
Noël Lanthier  
Maire suppléant

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.